

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# le magazine

#HORS-SÉRIE  
DÉCEMBRE  
2022



## PROJET DE TERRITOIRE HORIZON 2030

6

UN PROJET POUR TOUS

Pour un territoire  
viable, vivable,  
équitable

12

LE PROJET DE TERRITOIRE  
EN UN CLIN D'ŒIL

3 axes  
19 ambitions



**INVENTONS  
GRAND LAC**



# INVENTONS GRAND LAC



## PARTICIPEZ À L'ATELIER CITOYENS

### GRAND LAC HORIZON 2030

**DÈS 2023** Un groupe de citoyens volontaires, représentatifs du territoire, directement associés à la déclinaison du projet de territoire.

- ▶ 2 réunions par an pour suivre l'avancement du projet.
- ▶ Participation ponctuelle en petits groupes à des ateliers thématiques (économie circulaire, mobilités, habitat...), en fonction de l'actualité des projets de l'agglomération.

*Inscrivez-vous nombreux !*

- en ligne [www.inventonsgrandlac.fr](http://www.inventonsgrandlac.fr)
- dans les relais Grand Lac d'Entrelacs ou de Ruffieux
- à l'accueil de Grand Lac : 1500 boulevard Lepic - Aix-les-Bains



# Edito

## Projet de territoire Acte 2



Pour ce numéro hors-série, Grand Lac, le magazine revêt la charte du projet de territoire et vous propose une synthèse du document final, que vous pouvez, si vous désirez l'approfondir, consulter en ligne sur le site de Grand Lac : [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr). Au cours de ces 24 pages, nous revenons sur la concertation citoyenne pour laquelle vous avez été nombreux à vous mobiliser, sur la volonté qui nous a amenés à imaginer avec vous Grand Lac Horizon 2030 et, bien entendu, sur le résultat de tout ce travail.

À ce jour, 3 axes de progrès - Un territoire en transitions, Un territoire attractif et Un territoire de proximités -, déclinés au total en 19 grandes ambitions, ont été retenus.

Ce projet de territoire n'existerait pas sans vos remarques et vos idées. Vos retours ont été pris en compte. Ils constituent la clef de voûte de cette vision prospective, présentée début décembre 2022.

C'est l'acte 2 du processus enclenché en mars 2022, qui s'ouvre maintenant sur les actions à mener jusqu'en 2024 et au-delà.

Ce projet de territoire, adopté par le Conseil communautaire le 15 novembre dernier, constitue un cap à suivre, afin que nous léguions aux générations futures un territoire qui aura su s'adapter aux profonds changements en cours, conserver son dynamisme et son attractivité, rester un espace de vie et de cohésion au quotidien.

Dès aujourd'hui, il devient le document de référence pour le territoire et toutes ses forces vives, pour vous, pour nous.



**Renaud Beretti**  
Président de Grand Lac

*Grand Lac est née de la fusion de la Communauté d'agglomération du lac du Bourget (CALB) et des Communautés de communes du canton d'Albens et de Chautagne.*



## Sommaire

### 4-5 À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Une concertation partout  
L'expression du plus grand nombre  
Le panel citoyen

### 6 UN PROJET POUR TOUS

Pour un territoire viable, vivable, équitable

### 7-11 AXE 1

Un territoire en transitions

### 14-17 AXE 2

Un territoire attractif

### 18-22 AXE 3

Un territoire de proximités

### 23 ET MAINTENANT

Mettons en œuvre, ensemble,  
notre vision partagée

## HORIZON 2030

Découvrez le projet  
de territoire dans son intégralité



### GRAND LAC MAGAZINE

**Directeur de la publication :**

Renaud Beretti

**Rédaction en chef :**

Matilde Habouzit, Leïla Mille,  
Julie Ecalard, Brigitte Tougne-Picazo,  
Florian Maitre

**Secrétariat de rédaction :**

Noémie Bourdageau

**Rédaction :**

Leïla Mille

**Crédits photo :**

Grand Lac, Philippe Armanet,  
CGLE / Actua Drone, Bateaucanal,  
EcoSo, Shutterstock

**Création et réalisation :**

Noémie Bourdageau

**Impression :**

46 000 ex, Imprimerie SIC

**Distribution :**

La Poste

**Dépôt légal :**

Décembre 2022



# Une concertation partout

**Près de 1 200 habitants et acteurs du territoire mobilisés, plus de 2 400 contributions individuelles ou collectives :** la démarche de concertation impulsée par les élus de l'agglomération pour imaginer ensemble Grand Lac à l'horizon 2030 a soulevé un réel intérêt. Des questionnements, des idées et des propositions, exprimés dès la soirée de lancement du 2 mars 2022, mais aussi dans le cadre de l'enquête en ligne, puis tout au long des différents rendez-vous programmés dans la proximité à Aix-les-Bains, à Grésy-sur-Aix, à Vions et à Voglans. Parallèlement, la réflexion avec les jeunes s'est organisée avec les collèges Jacques Prévert d'Entrelacs, le Revard de Grésy-sur-Aix et Lamartine d'Aix-les-Bains. Une première dans l'histoire de cette jeune agglomération.

## La parole aux habitants

« J'étais agréablement surprise que Grand Lac mette en place ce genre de concertation, à une telle échelle. »

« Je me suis déplacé d'une part parce que je m'intéresse à l'avenir du territoire, d'autre part pour soutenir la démarche de concertation. C'est dur de mobiliser les gens. Je voulais également faire remonter des éléments aux décideurs. »

« J'habite dans un petit hameau à la campagne : je n'ai pas les mêmes idées que les citadins. »

**Le projet de territoire, cap vers lequel nous voulons tendre collectivement, est l'affaire de tous.** Car les enjeux auxquels nous sommes confrontés et, surtout, les réponses qu'ils appellent en écho, relèvent et relèveront de la responsabilité de chacun dans leur mise en œuvre. Raison pour laquelle il était important que tous, habitants, jeunes ou moins jeunes, acteurs du monde économique ou associatif maillant le territoire, agents des collectivités et élus, aient la parole.

## La parole aux habitants

« J'ai grandi sur le territoire, j'y vis. On me donnait la parole. Il me semblait primordial de donner mon avis. »

« J'ai estimé qu'il était important d'apporter ma vision des choses. C'est toujours intéressant de confronter les points de vue et les sensibilités de chacun, souvent différents. »

« Les idées, c'est toujours facile d'en avoir. Après, il y a la réalité de la mise en œuvre. »

## L'expression du plus grand nombre



« ÉCRIRE ENSEMBLE,  
LE PROJET DE TERRITOIRE,  
DANS UN ÉLAN PARTICIPATIF »



## Zoom sur le panel citoyen

### La concertation n'est pas un exercice facile.

Pour s'assurer d'une bonne représentativité de la diversité de la population, les élus ont ouvert un espace de réflexion spécifique à un groupe d'habitants volontaires, sélectionnés par un institut spécialisé indépendant. 50 personnes ont ainsi constitué le panel citoyen de la démarche projet de territoire de Grand Lac.

Quatre temps ont été organisés. Ces rencontres, très denses et humainement très riches, ont permis

de faire émerger près de 210 propositions, qui ont ensuite été présentées par des représentants du panel au Conseil communautaire de Grand Lac.

La dernière rencontre a eu lieu en novembre 2022. Une rencontre essentielle, car elle a eu pour objet de restituer et de commenter la façon dont leurs propositions ont nourri le projet de territoire, mais aussi d'expliquer comment et pourquoi des arbitrages ont été faits par les élus de l'agglomération.

### La parole aux habitants

« Une très bonne initiative. En tant que novice des politiques publiques, ce travail collaboratif a été pour moi une bonne introduction. »

« C'est intéressant de voir jusqu'où nous sommes capables de dialoguer avec les élus, entre deux élections et pas seulement au moment du vote. Avec cette concertation, nos élus ont démontré une capacité d'écoute, une envie de faire. C'est tout à leur honneur. »

« Je sais bien que tout ne pourra pas être fait. J'attends que l'on me dise : tel projet est déjà lancé ou, concernant tel autre projet, nous ne savons pas encore comment nous allons le financer, mais nous savons que nous allons le faire. »



## POUR UN TERRITOIRE VIABLE, VIVABLE, ÉQUITABLE

**Grand Lac compte aujourd’hui plus de 80 000 habitants et 28 000 emplois. L’un des plus dynamiques de Savoie, il a su tirer profit de sa position privilégiée au cœur d’une région économique de premier plan. Mais, nous le vivons tous au quotidien, cette vitalité engendre de nombreuses pressions avec des conséquences sur notre environnement et notre cadre de vie.**

Pour anticiper et ne pas subir, pour pouvoir répondre à une multiplicité de besoins en plein essor, mais surtout pour intégrer le temps de l’aménagement, qui ne se juxtapose ni au temps politique d’un mandat ni même parfois au temps d’une seule génération, nous avons construit une feuille de route autour de 3 axes.

Cette feuille de route, issue de la vision exprimée lors de la consultation, se veut réaliste et pragmatique.

### **Grand Lac, un territoire en transitions**

Nous choisissons d’aller vers une agglomération plus apaisée dans ses mobilités, plus respectueuse de son environnement et de ses ressources naturelles, plus en prise avec la transition énergétique et le changement climatique, à l’écoute des besoins d’une agriculture à haute valeur environnementale. Les

problématiques environnementales ont constitué l’un des fils rouges de la concertation. Grand Lac a déjà mis en place un certain nombre d’actions pour protéger son environnement naturel, respecter la biodiversité, tendre vers l’autonomie énergétique. Il s’agit désormais de passer à la vitesse supérieure, ensemble, dans un accompagnement partagé des changements de pratiques.

### **Grand Lac, un territoire attractif**

Nous optons pour un développement économique maîtrisé, notamment autour de filières d’innovation d’excellence. Nous allons également tout mettre en œuvre pour redynamiser nos centres-bourgs et centres-villes, mais aussi pour favoriser les nouvelles formes de travail et de mixités économiques, véritables atouts pour le monde rural. Le tourisme, quant à lui, doit rester un tourisme au

développement raisonné, judicieux compromis entre les aspirations des habitants et les besoins des professionnels du secteur.

### **Grand Lac, un territoire de proximités**

Chacun doit se sentir accueilli, entouré, respecté, serein. Vivre, grandir et vieillir, travailler, habiter, s’épanouir : Grand Lac doit rester un territoire accessible à tous, toutes générations confondues, maillé de services publics et d’une offre de santé suffisante et qualitative. Un territoire d’interactivités, de cohésions et de liens.

Ces 3 axes se déclinent pour l’heure en 19 grandes ambitions et visions prospectives. Donnons-leur toute l’ampleur nécessaire, tenons compte de la réalité des bassins de vie aux priorités parfois différentes et avançons, ensemble, avec bon sens.



# UN TERRITOIRE EN TRANSITIONS

**Grand Lac, c'est un cadre de vie exceptionnel, sur un territoire remarquable tant pour ses richesses naturelles, ces petits instants hors du temps, baignés de lumière, au bord du lac ou au milieu des vignobles, que pour la diversité de ses activités agricoles, économiques et touristiques. Mais cette beauté, fragile, tout en équilibre, est aujourd'hui confrontée aux réalités planétaires qui s'imposent : le changement climatique et la fin prévisible des énergies carbonées.**

Préserver, pour les générations futures, un dynamisme indispensable à l'avenir de notre territoire, implique de réguler, ensemble, avec intelligence, toutes les pressions qui pèsent sur ses ressources naturelles. Il faut la volonté d'évoluer vers des modes de déplacement plus sobres, d'intégrer le changement climatique dans nos choix urbanistiques, de gérer équitablement la ressource en eau, de développer l'économie circulaire, de soutenir la ruralité, d'accompagner l'agriculture dans ses transitions. Autant d'ambitions que nous portons au cœur de ce projet de territoire.

Une grande majorité d'entre vous s'est exprimée sur la mobilité, enjeu majeur, dans les différents temps de rencontre dédiés à la concertation. A la fois espace géographique contraint, espace sous contrainte résidentielle et espace de destination touristique, Grand Lac est en effet un territoire de déplacements.



Ces déplacements, qui ont augmenté de 34 % en 10 ans entre 2009 et 2019, c'est-à-dire beaucoup plus vite que la hausse de la population, s'effectuent pour la plupart en voiture: 82,8 % des actifs du territoire prennent leur voiture pour aller travailler. Des flux auxquels s'ajoutent ceux liés à la fréquentation touristique.

### Organiser une mobilité fluide et durable

« La mobilité, c'est une question qui touche tout le monde. Le vélo, c'est mon mode de transport quotidien: je pense sincèrement que les infrastructures méritent d'être plus développées. Mais il faut imaginer le sujet de la mobilité comme une transition globale : les pistes, les stationnements, etc. C'est un tout », affirme Marie\*, habitante du territoire.

Spécifiquement, le projet de territoire a l'ambition de mieux organiser la mobilité à l'échelle des bassins de vie et d'accentuer la complémentarité et le maillage entre les différents types de mobilité. Le développement de sites propres permettra notamment de gagner en performance par rapport à la voiture. Pour encourager une mobilité active et décarbonée, les itinéraires cyclables du quotidien vont être étendus.

\* Le prénom a été changé

Afin de maîtriser la place de la voiture individuelle, des stationnements périphériques et des pôles d'échanges vont être créés.

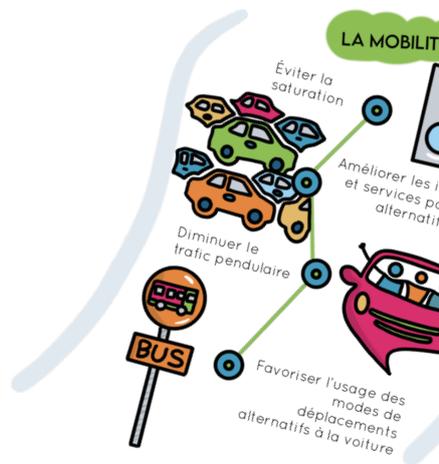
Enfin, les « parcours - usagers » vont être simplifiés pour rendre les mobilités douces plus fluides : par exemple, en proposant une tarification multimodale commune avec les territoires voisins afin de faciliter l'utilisation des services de mobilité (train, bus, vélo) dans leur intégralité. L'enjeu : diversifier les solutions pour que chacun puisse adapter ses usages, avec moins d'impact sur l'environnement.

### Grand Lac acteur de la transition énergétique

À travers des actions simples du quotidien, chacun, de l'entreprise à l'habitant, en passant par la collectivité, a aujourd'hui l'opportunité d'agir pour la transition énergétique. Grand Lac Communauté d'agglomération souhaite pour sa part accélérer la mise en mouvement de tous autour de cet enjeu essentiel qu'est la transition énergétique. Deux approches ont été retenues. Premièrement, moins consommer et mieux consommer, c'est-à-dire opter pour une consommation plus sobre, tout en pilotant mieux nos

**Aujourd'hui et à court terme**

L'agglomération travaille déjà sur toutes les formes de mobilité, sans les opposer. Depuis juillet dernier, un nouveau modèle de transport collectif est opérationnel : MobeA, le transport à la demande qui permet de mailler tout le territoire. 6 minibus de 9 places circulent du lundi au vendredi, de 7h à 19h45. Il suffit de réserver. Et sous peu, l'agglomération se dotera d'un plan de mobilité planifiant, pour tous les types de mobilité et à l'échelle de l'ensemble du territoire, les développements sur 10 ans.



consommations et en développant la part d'énergies renouvelables. Grand Lac, à son échelle, met en œuvre dès cet hiver un plan concret de réduction de ses propres consommations. L'agglomération va également dédier 4 millions d'euros d'aides à la rénovation énergétique de l'habitat privé entre 2022 et 2026.

Deuxièmement, tendre vers l'autonomie énergétique du territoire. Concrètement, il s'agit de soutenir l'installation de sources de production d'énergie renouvelable chez les particuliers, mais aussi de mettre en œuvre un plan de déploiement de sources de production d'énergie renouvelable sur les bâtiments publics, les parkings publics et commerciaux, ou encore sur les toitures des bâtiments d'activités avec, à la clef, une autoconsommation par les flottes de véhicules ou les voitures particulières. Autres pistes de développement : étudier le potentiel hydrothermique que peuvent représenter le lac et les sources des thermes; prévoir un plan de déploiement de réseaux de chaleur. ▲

**L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET LES ESPACES NATURELS**

Sécuriser la ressource en eau potable tant en quantité qu'en qualité

Préserver les espaces naturels



Économiser la ressource en eau

Optimiser le fonctionnement de l'assainissement

**LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Intégrer le paramètre « énergie » dans toutes les dimensions du développement du territoire de Grand Lac

Utiliser les ressources énergétiques locales dans le respect des équilibres écologiques

Assurer une mutualisation des moyens pour mieux réussir la transition énergétique

Limiter la consommation énergétique

**En cours**

Pour soutenir les communes, Grand Lac a organisé des ateliers thématiques sur la rénovation énergétique et a mis en place le dispositif CEP (Conseillers en Energie Partagés). 27 communes de l'agglomération sont éligibles aux CEP. 24 bénéficient d'ores et déjà du dispositif. Elles seront 27 en 2023.

Parmi les premiers résultats, une baisse significative de la consommation d'énergie (en kWh) liée à l'éclairage public : moins 14 % sur le territoire entre 2018 et 2020.

**L'eau, une ressource sensible et un bien commun à partager équitablement**

Nous disposons du plus grand lac français d'origine glaciaire, le lac du Bourget. Malgré cette apparente évidence d'une ressource importante, le réchauffement climatique, avec la survenance régulière de sérieux épisodes de sécheresse (99 jours d'alerte sécheresse sur le territoire entre le 24 mai et le 31 août 2022 ; 85 jours d'alerte sécheresse en moyenne par an entre 2017 et 2020), peut sérieusement remettre en cause ce que nous tenions pour acquis.

La maîtrise de cette ressource vitale qu'est l'eau, véritable bien commun, sera donc demain encore plus qu'aujourd'hui une nécessité. L'agglomération, gestionnaire de la ressource en eau potable, est le garant d'un approvisionnement en quantité et en qualité sur l'ensemble du territoire. Les enjeux : une utilisation équitable et partagée, un usage beaucoup plus économe, une gestion des milieux aquatiques garantissant au mieux la préservation de la biodiversité.

Ces enjeux ont été largement partagés au cours de la démarche de concertation. Pour Jean\*, habitant du territoire, « les défis sont importants. On l'a vu cet été, avec la pénurie d'eau : il va falloir s'adapter rapidement. Il est urgent d'anticiper ».

Ce projet de territoire entend renforcer et renouveler l'initiative « Eau-climat on agit ! », pour accompagner les communes et les habitants à évoluer dans leurs comportements, s'adapter au changement climatique et à son impact sur la ressource en eau : fontaines communales en circuit fermé, réutilisation de l'eau de pluie, etc.

\* Le prénom a été changé

**L'économie circulaire, basée notamment sur une utilisation raisonnée des ressources naturelles et sur la valorisation des déchets produits, permet de repenser nos modes de production et de consommation, afin de limiter notre impact sur l'environnement et d'adapter nos activités et nos comportements au défi climatique.**

## À court et moyen terme

- Optimiser toujours plus les filières de collecte et de traitement : développer la filière de transformation pour les biodéchets et les végétaux, avec la généralisation du compostage individuel ou collectif, améliorer les chaînes de tri et de retraitement des déchets recyclables.
- Assumer le rôle d'une agglomération exemplaire en matière de préservation des ressources, de réemploi des matières, dans le cadre de la commande publique durable. Exemple : la création d'une matériauuthèque éphémère lors de la déconstruction, au printemps 2022, de la barre emblématique de la cité de Marlioz ; un type d'action qui sera désormais systématique.
- Soutenir la création d'une maison de l'économie circulaire. Ce projet sera lancé en 2023.

Le développement de l'économie circulaire est étroitement lié à celui des circuits courts, à l'ancrage des activités économiques et associatives, au développement de filières locales.

### **L'économie circulaire : une responsabilité autant individuelle que collective**

Les collectivités ont un rôle clé à jouer dans cette transition, en soutenant les initiatives en faveur du réemploi des objets, en favorisant les recycleries, les ressourceries, les lieux d'échanges gratuits, les lieux de réparation, mais aussi en accompagnant les entreprises locales dans la réduction des déchets à la source.

Notre territoire dispose d'ores et déjà d'un bon maillage de 5 déchetteries. 79,1 % des déchets qui y sont déposés sont recyclés. De plus, l'organisation de la collecte sélective (emballages recyclables) s'avère efficace, puisqu'elle a représenté près de 46 kg par habitant en 2021. Pour autant, la prévention en matière de gestion des déchets tout comme leur valorisation doivent être optimisées pour respecter les objectifs nationaux de la stratégie carbone : réduire encore de 5 % le volume des déchets ménagers d'ici 2030.

### **Soutenir la ruralité, renforcer le lien à l'agriculture et l'accompagner dans sa nécessaire évolution**

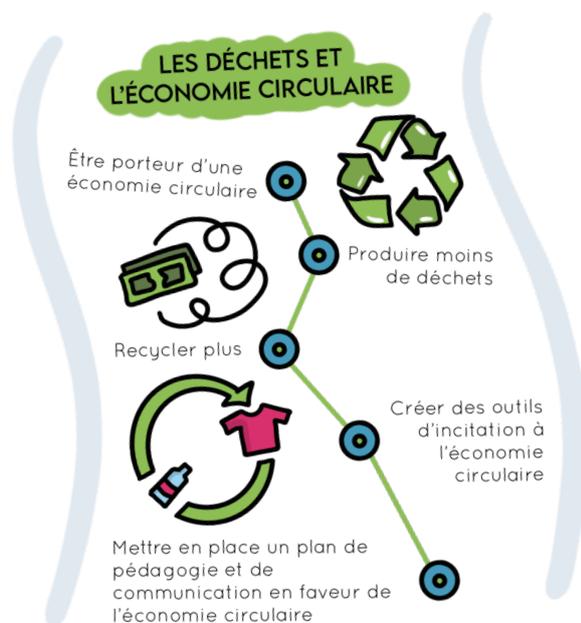
Avec le vote en 2021 du Plan Alimentaire Territorial, l'agglomération a affiché son intérêt pour l'enjeu agricole, sa volonté de renforcer d'une part l'offre de produits de qualité sur le territoire, et d'autre part la relation entre les producteurs et les consommateurs.

Objectifs : proposer des produits plus sains à la population, contribuer au développement de circuits courts, améliorer les revenus agricoles, favoriser la diversification ou l'installation sur de nouvelles productions maraîchères.

Avec le projet de territoire, nous nous inscrivons dans la continuité de ce plan. Il s'agit d'encourager le développement d'une agriculture répondant aux attentes exprimées lors de la concertation, une agriculture à haute valeur environnementale et acteur de la transition écologique, notamment en travaillant sur l'évolution des pratiques agro-environnementales et au renforcement des circuits courts

sur le territoire.

Trois orientations majeures ont été retenues : pouvoir consommer mieux et local, diversifier et préserver le foncier, soutenir et encourager les pratiques agro-environnementales, les pratiques plus favorables à la biodiversité, moins génératrices de gaz à effet de serre, économes en eau. ▲

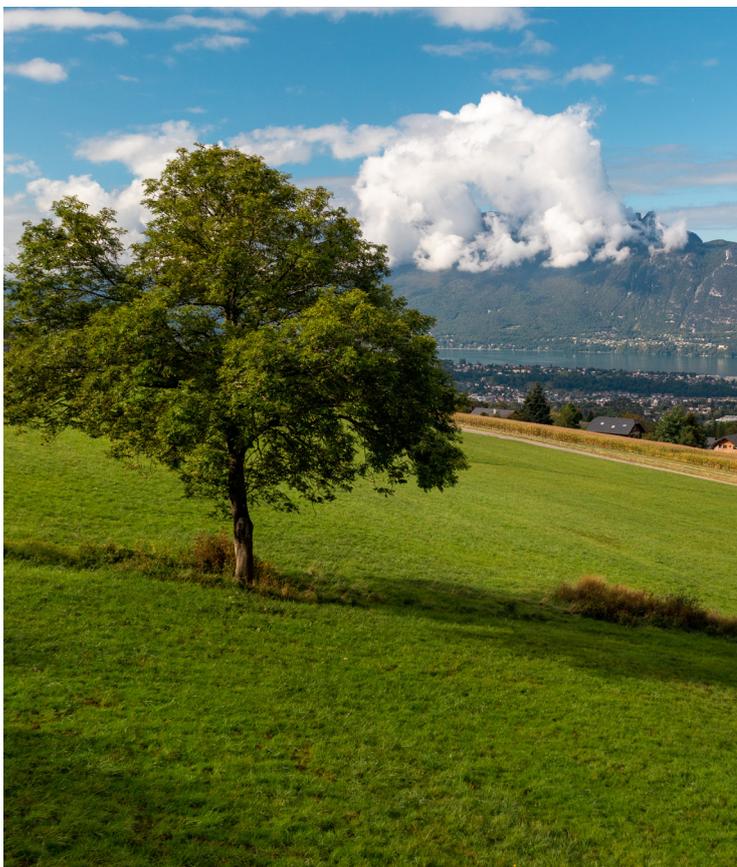


## Adapter notre cadre de vie urbain au changement climatique

« Une équipe de recherche internationale, incluant en France le CNRS, a étudié la façon dont les différentes espèces d'arbres plantés dans 164 villes du monde pouvaient s'adapter au changement climatique. À Paris, Bordeaux, Montpellier, Grenoble et Lyon, deux espèces d'arbres sur trois risquent de souffrir de la chaleur ou de la sécheresse en 2050. Sachant, qu'en termes de régulation thermique, les espaces verts peuvent faire baisser la température d'une rue ou d'un parc de 1°C à 5°C, les chercheurs recommandent de planter dès à présent des espèces plus adaptées », afin de préserver des poumons verts au cœur de nos cités. (Source : Franceinfo - 04/10/2022).

Une présence accentuée du végétal et de la nature, des espaces urbains moins imperméables et une meilleure gestion de l'eau pluviale constituent de fait autant de voies à suivre pour aménager des villes et des communes plus résilientes face aux évolutions du climat.

Nous devons, dès à présent, concevoir de nouveaux îlots de verdure, poumons verts au cœur de nos communes, mais aussi limiter l'imperméabilisation des sols (projets de constructions nouvelles, adaptation des infrastructures existantes).



## « Une nature préservée à préserver »



### interview

**Marie-Claire Barbier**

Vice-présidente en charge du climat, de la transition énergétique et du lac

### Pourquoi vouloir accentuer les actions en matière de préservation de notre environnement naturel ?

83 % du territoire sont classés en zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Grand Lac recèle une richesse de milieux naturels de premier plan, dont son lac, formidable réservoir de biodiversité. Mais ces espaces sont fragiles, trop souvent remis en cause par un manque de considération et de préservation de leurs caractéristiques environnementales, paysagères et culturelles, ou encore par des pratiques en contradiction avec leurs spécificités, des fréquentations mal maîtrisées.

### Qu'est-ce que la labellisation « Homme et Biosphère » ?

Il s'agit d'une labellisation internationale de l'UNESCO. La ville d'Aix-les-Bains puis Grand Lac se sont engagés dans cette labellisation internationale, *Man and Biosphere* en anglais, afin de faire reconnaître sa grande richesse environnementale. Si nous obtenons cette labellisation, ce serait une première en France pour un territoire avec un lac de cette ampleur.

### En quoi le projet de territoire va contribuer à ce label ?

Nous allons par exemple mettre en place des actions pour sensibiliser les habitants aux enjeux d'avenir, afin qu'ils se les approprient et deviennent eux-mêmes des acteurs de la préservation de la biodiversité de leur territoire. Nous allons également accentuer la protection de nos espaces naturels, protéger des îlots de nature suffisamment importants pour qu'ils puissent jouer leur rôle de régénération et de corridors écologiques, ou encore évoluer vers des aménagements ayant moins d'impacts sur l'environnement.

## GRAND LAC : UN TERRITOIRE EN TRANSITIONS

1. Organiser une mobilité fluide et durable
2. Devenir acteur de la transition énergétique
3. Partager équitablement la ressource en eau
4. Adapter notre cadre de vie urbain au changement climatique
5. Préserver notre environnement naturel
6. Favoriser l'économie circulaire
7. Soutenir la ruralité et accompagner l'agriculture dans ses transitions



## GRAND LAC : UN TERRITOIRE ATTRACTIF

8. Structurer notre positionnement économique autour de filières d'avenir
9. Redynamiser la vie économique en centres-villes et centres-bourgs
10. Favoriser les nouvelles formes de travail et la création d'activités : vers une « mixité urbaine », nouvel atout pour le monde rural
11. Développer un tourisme raisonné



## GRAND LAC : UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉS

12. Améliorer la qualité de l'information et de la relation avec les habitants et les usagers
13. Préserver des services publics pensés dans la proximité pour tous, pour une qualité de vie au quotidien
14. Mailler le territoire d'une offre de santé de proximité
15. Offrir une bonne qualité de vie à nos séniors
16. Répondre aux attentes de la jeunesse
17. Penser un habitat pour tous
18. Gérer les risques
19. Conforter l'offre culturelle et sportive



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF

AXE 2



**Au cœur du sillon alpin, Grand Lac bénéficie d'une situation particulièrement privilégiée. Les données statistiques le placent en tête des différents territoires savoyards en termes de création d'emplois et d'activités. Il accueille des entreprises et des centres de recherche de renom, qui cohabitent avec un important tissu de petites et moyennes entreprises implantées au sein de ses parcs d'activités. Le tourisme, pour sa part, constitue l'autre pilier économique majeur de Grand Lac.**

Acteurs socio-professionnels comme habitants, vous avez été nombreux à évoquer les atouts économiques et touristiques de notre territoire. Des atouts qu'il convient de faire fructifier harmonieusement, sans remettre en cause le cadre de vie qui est le nôtre, tout en prenant en compte les transitions écologiques. Ce projet de territoire a pour ambition un développement sobre dans sa consommation d'espaces et de ressources, assurant un avenir économique porteur de valeurs auxquelles nous adhérons.

# « Un positionnement économique d'excellence »



## interview

**Marie-Pierre Montoro-Sadoux**  
Vice-présidente en charge  
de l'économie et du numérique



### Pourquoi choisir de valoriser le concept de filières d'excellence ?

*Pour impulser une dynamique en matière de recherche, d'innovation et d'investissements en phase avec les enjeux auxquels nous devons faire face.*

*Notre agglomération est impliquée de longue date dans un développement économique pensé autour de filières d'avenir. L'espace économique Technolac compte comme acteurs phares européens des énergies renouvelables l'Institut National de l'Energie Solaire (INES) et le Centre d'Ingénierie Hydraulique (CIH) qui, à eux seuls, emploient près de 1 000 chercheurs et ingénieurs. De son côté, Savoie Hexapôle est spécialisé dans*

*les domaines de l'outdoor, en pleine expansion (trail entre autres), de la santé et du bien-être. Avec plus de 15 entreprises labellisées par Outdoor Sports Valley, Savoie Hexapôle est aujourd'hui le parc de référence dans ces domaines.*

*À travers ce projet de territoire, nous allons continuer à soutenir la croissance de la filière développement durable, notamment autour des actions menées avec l'INES, le CIH et les acteurs de l'hydrogène. Il est fondamental d'accompagner les entreprises des domaines économiques d'avenir : énergies renouvelables, outdoor, numérique, startups écologiques, économie circulaire.*

*Par exemple, une réflexion est en cours pour donner à la zone d'activité de Pont-Pierre, à Grésy-sur-Aix, une orientation « économie circulaire ». Nous allons également promouvoir davantage l'identité économique de Chambéry-Grand Lac Economie au sein et hors du territoire.*

### Comment allez-vous gérer les problématiques de foncier ?

*Nous devons restructurer les parcs d'activités actuels, afin de reconquérir du foncier inexploité, parvenir à une densification acceptable et réussir la*

*reconversion de bâtiments existants. En ce qui concerne les futurs parcs d'activités, tout comme les éventuelles extensions des parcs actuels, il faut repenser leur conception et leur organisation. Nous devons évoluer vers des modèles plus économes en emprise foncière, privilégiant une forte mutualisation des espaces et des locaux : parkings aériens ou souterrains, voiries et infrastructures communes, locaux de stockage.*

### Quelle place pour les jeunes dans ce schéma de développement ?

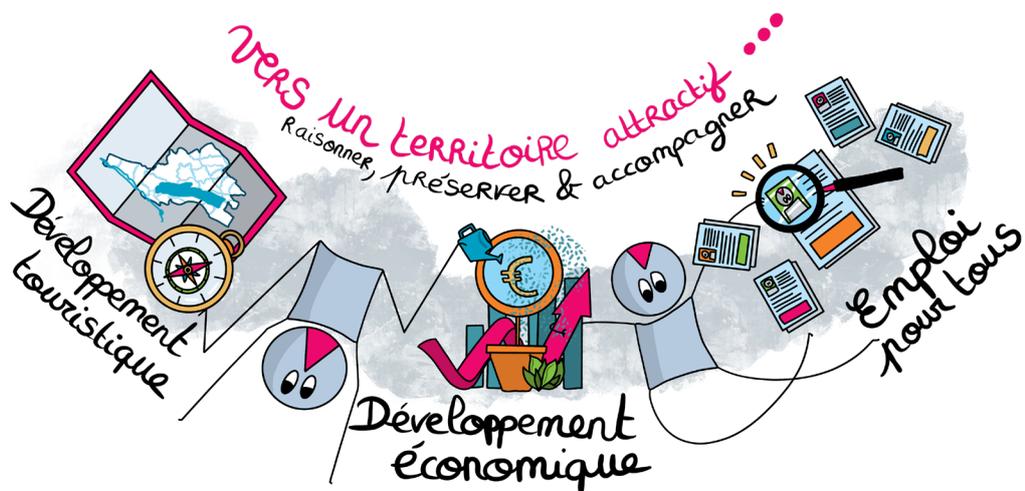
*Nous disposons de filières de formation et de recherche de haut niveau : l'université Savoie Mont Blanc ainsi que les nombreux centres de recherche publics et privés présents sur le territoire. Pour favoriser l'émergence de nouvelles activités de pointe et une bonne intégration des jeunes dans les entreprises locales, nous allons travailler au renforcement du lien université/centres de recherches/entreprises.*

### Chiffres clés

- 8 400 établissements sur Grand Lac
- 234 ha : superficie des parcs et zones d'activités
- 12 % des établissements relèvent des activités spécialisées scientifiques et techniques (5,3 % en Savoie)
- 38 ha : potentiel de foncier disponible à l'horizon 2040



**La qualité de vie sur notre territoire est intimement liée à la diversité d'une offre commerciale et artisanale située dans une proximité adaptée. S'il est évident que le développement du commerce spécialisé requiert des formes différentes dans des zones parfois dédiées, le commerce et l'artisanat de proximité s'inscrivent par définition au coeur des villages et des villes.**



### **Commerce et artisanat de proximité: redynamiser les centres-villes et les centres-bourgs**

Faire ses achats et consommer en ville doit rester une expérience de vie quotidienne positive, positive par la satisfaction de nos besoins de consommation, positive par le cadre de vie de qualité, l'accessibilité et le lien social que le centre-ville propose.

C'est pourquoi le projet de territoire entend améliorer l'attractivité des centres-villes et des centres-bourgs, sur tout le territoire, tant par un renouvellement de l'offre commerciale et artisanale que par la qualification de l'espace urbain dans lequel elle s'insère.

Dans cette optique, il est prévu de fluidifier les livraisons pour les commerçants, notamment en travaillant sur le concept du « dernier kilomètre », de permettre à l'artisanat local d'accéder à l'offre de locaux commerciaux dans les centres-urbains, d'envisager la création d'une offre de locaux commerciaux ou de services à des conditions attractives.

### **Organisation du travail et création d'activités: la « mixité urbaine », nouvel atout pour le monde rural**

Les mutations de l'économie s'accompagnent de nouvelles formes de travail et d'emplois, d'une évolution des organisations au sein des entreprises, de plus de flexibilités. Celles-ci répondent à des aspirations sociétales : d'une part pouvoir exercer notre activité professionnelle autrement afin d'évoluer vers un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle ; d'autre part limiter l'impact environnemental et énergétique des déplacements. Condition indispensable : disposer d'une couverture numérique de qualité.

1 133 entreprises ont été créées sur le territoire en 2020. Grand Lac dispose déjà de nombreux atouts pour accueillir les nouvelles formes d'emplois et favoriser une « mixité monde urbain – monde rural », dont la montée en puissance s'avère bénéfique pour le territoire. Ces schémas contribuent en effet à conforter l'économie locale par une consommation en circuits plus courts et une implication renforcée dans la vie sociale.

Pour porter le développement du télétravail et la création d'entreprises en zone rurale, l'agglomération va continuer à soutenir la mise en place de la couverture haut débit sur tout le territoire. L'accompagnement existant à la création d'entreprises va également être conforté : CitésLab, financement citoyen, intégration des créateurs dans les réseaux locaux. ▲

#### **La parole aux habitants**

*« Je suis né sur ce territoire. Aujourd'hui, j'ai beaucoup d'inquiétudes sur le développement à outrance. On veut développer l'attractivité, ce qui est légitime, mais Grand Lac est déjà particulièrement saturé. Il faut donc choisir et cela pose beaucoup de questions. Quelle place laissons-nous à l'activité économique ? Il faut des gens qui travaillent sur ce territoire, qui le fassent vivre. Pour les entreprises de l'économie du quotidien, c'est devenu très difficile de s'y implanter. Quelle place donnons-nous à l'artisanat, au sens quotidien du terme ? Il faut rendre le territoire vivable pour ceux qui y sont. »*

## Les chiffres

- 32 200 lits touristiques dont 13 500 lits marchands
- 2,1 millions de nuitées en 2021
- 1 760 emplois induits en 2021



## Témoignage

**Michel Frugier, Vice-Président en charge du tourisme, des ports et des plages, des sentiers et des équipements sportifs**

« Compte tenu des évolutions en cours, autant que des attentes exprimées lors de la concertation, l'activité touristique, sur Grand Lac, se doit de tendre vers un équilibre préservant à la fois le cadre de vie et la qualité de vie sur le territoire. Pour concrétiser les objectifs de ce projet de territoire, nous allons par exemple développer des parkings relais et les transports en commun à proximité des lieux d'intérêt (lieux touristiques et sportifs, plages, centres-villages, campings, etc.). Nous allons également créer de nouveaux stationnements le long du lac pour les personnes à mobilité réduite, structurer l'accueil des camping-cars sur le territoire.

Par ailleurs, pour bénéficier d'un lac propre et calme, le nombre de places de port sera révisé pour les bateaux à moteur thermique au profit de l'électrique, et la vitesse sera limitée pour tous les bateaux.»

## Conjuguer attractivité touristique et préservation du cadre de vie des habitants

Le tourisme, porté par la marque « Aix les Bains Riviera des Alpes », est une activité économique importante pour le territoire. Fort de son lac, de ses vignes, de son thermalisme, de ses montagnes, Grand Lac dispose de tous les atouts pour renforcer son attractivité. C'est une chance, une formidable perspective.

Autour du positionnement territoire naturel de bien-être mis en avant par « l'Agence Aix les Bains Riviera des Alpes », le projet de territoire va permettre d'accompagner un tourisme plus durable. Il s'agit de valoriser les démarches respectueuses de l'environnement, ou encore de créer une offre « nature » pour les familles et les sportifs autour du bien-être, allant de pair avec des hébergements qualitatifs et abordables, mais aussi de diversifier les lieux de tourisme et de

promouvoir les communes du territoire pour maîtriser la fréquentation des espaces.

Le développement doit également nécessairement s'envisager en adéquation avec les besoins et les aspirations légitimes des habitants, notamment en leur proposant une offre dédiée. Ainsi, à court terme, l'offre touristique, dans sa globalité, sera notamment déclinée sur les ailes de saisons et sur l'ensemble de l'année, pour attirer une clientèle régionale et/ou de proximité. Les micro-territoires seront mis en avant : valorisation du patrimoine, marchés de producteurs et d'artisanat. ▲

## La parole aux habitants

« On arrive à un point de saturation sur l'ensemble de nos équipements : aéroport, ports, plages. Cela devient réellement problématique, notamment en termes d'empreinte carbone. »

# UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉS

AXE 3

**La première aspiration, que l'on soit une famille, un enfant, un jeune ou un aîné, consiste à trouver, autour de nous, sur notre territoire de vie au quotidien, les conditions de notre épanouissement, de notre intégration sociale et d'une qualité de vie répondant à nos souhaits tout au long de notre existence.**

Sur cette thématique de proximités, le projet de territoire fixe un cap, que les réponses à apporter relèvent des compétences directes de l'agglomération ou des autres collectivités : organiser des services accessibles et assurer le maintien de services essentiels comme la santé, accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches administratives, favoriser les liens intergénérationnels. C'est aussi penser la place de nos aînés dans la vie de notre territoire, offrir un parcours résidentiel accessible à tous, mieux répondre aux besoins d'expression et de pratiques culturelles et sportives.

« Jusqu'à présent, je me suis informée par mes propres moyens. Mais j'aimerais que Grand Lac me propose plus d'informations sur ce qui se passe et que ma commune les relaie », reconnaît Nathalie\*, habitante du territoire.

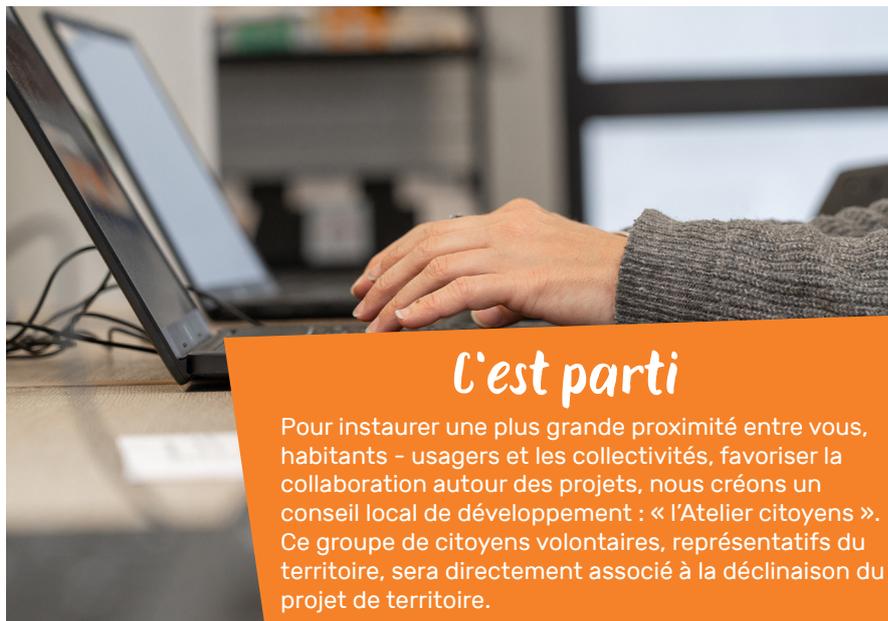
## Améliorer la qualité de l'information et de la relation

Comme l'exprime ce témoignage, vos retours, au cours de cette démarche de construction du projet de territoire, ont mis en évidence la nécessité de pouvoir mieux accéder à l'information sur les services disponibles et, par voie de conséquence, d'adapter nos outils de communication en ce sens.

Conscients de vos attentes, nous souhaitons travailler sur la relation que nous tissons avec vous : vous devez mieux nous connaître ; nous devons mieux vous informer, autant qu'instaurer un dialogue constructif. Cela implique d'améliorer les supports d'information, afin de mieux diffuser l'offre en matière de services publics, mais aussi de mettre à disposition des documents d'information qualitatifs dans tous les lieux d'accueil du public des différentes collectivités du territoire. Nous envisageons également de centraliser les informations de Grand Lac et des différentes communes via un outil commun, sorte de « portail territorial ».

## Des services de proximités bien répartis et accessibles sur tout le territoire

Aujourd'hui, les services, qu'ils soient privés, que ce soient ceux de l'Etat, de la Région, des Départements, de l'agglomération ou des communes, deviennent tous dématérialisés. Si, pour certains d'entre nous, ces nouveaux modes d'accès aux services représentent une évolution positive, nous ne sommes pas tous égaux face à ces nouveaux usages. Certains en sont même très éloignés,



### C'est parti

Pour instaurer une plus grande proximité entre vous, habitants - usagers et les collectivités, favoriser la collaboration autour des projets, nous créons un conseil local de développement : « l'Atelier citoyens ». Ce groupe de citoyens volontaires, représentatifs du territoire, sera directement associé à la déclinaison du projet de territoire.

tant géographiquement que dans la maîtrise ou l'accessibilité aux outils numériques. La question de l'égalité d'accès à ses droits, aux services et à l'information est donc clairement posée.

Afin d'éviter ces fractures géographiques, numériques et sociales, ce projet de territoire va mettre en œuvre des actions spécifiques pour garantir une couverture haut débit et assurer à tous une proximité d'accès aux services publics (cf. encadré ci-joint).

## La santé de proximité: un maillage indispensable

L'offre de services, sur ce domaine spécifique qu'est la santé, tend à diminuer, notamment dans les territoires les plus isolés. Aujourd'hui, certaines communes de Chautagne, par exemple, sont identifiées par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) comme à risque déficitaire. Le projet de territoire et les collectivités parties prenantes ont pour objectif de préserver et de conforter une offre de santé de proximité, en :

- accompagnant l'installation de médecins et de spécialistes sur le territoire ;

- sollicitant les partenaires sur les offres de soin et leur développement (urgences, offres plus longue durée, à domicile ou en établissement spécialisé) ;
- accompagnant les professionnels de santé dans la mise aux normes, notamment l'accessibilité, et la rénovation énergétique de leur cabinet. ▲

\* Le prénom a été changé

## A court et moyen terme

- Impulser des actions de formation au numérique pour tous, dont les seniors, sur tout le territoire.
- Continuer à proposer la présence de médiateurs juridiques sur le territoire, questionner le dimensionnement des services et la diffusion de l'information.
- Rendre les lieux d'accueil accessibles à tous les publics et adapter les horaires d'accueil.
- Conserver un accueil téléphonique pour aider les usagers et rester à leur écoute.

# « Habiter Grand Lac, aujourd'hui et demain »

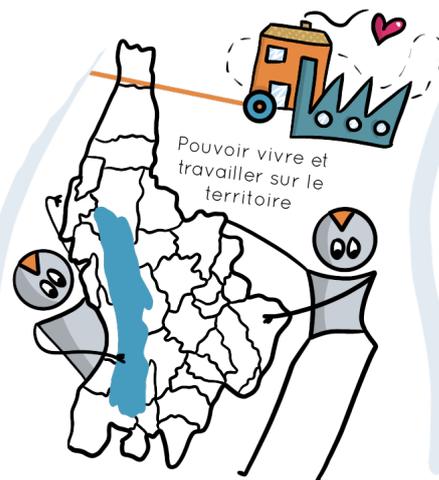
L'HABITAT & LE FONCIER



## interview

**Thibaut Guigue**

Vice-président en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville



**Dans le cadre de la concertation, tous les participants se sont rejoints sur l'importance de faire de l'habitat une question centrale du projet de territoire. Tous partagent le même constat : Grand Lac devient difficilement accessible. Et demain ?**

La pression résidentielle à laquelle est soumis notre espace de vie avec, comme conséquences directes, le coût du logement et le coût de la vie, fait peser un risque d'exclusion. L'inaccessibilité du logement évince potentiellement les jeunes actifs et les jeunes ménages, ou encore les ménages plus modestes, pourtant indispensables à la vitalité de notre territoire. Parallèlement, la production de logements consécutive à la croissance démographique a indiscutablement atteint un seuil sensible pour Grand Lac, au regard de la nécessité de préserver l'espace naturel et de respecter les besoins d'espace d'une agriculture de qualité.

Le projet de territoire devra donc être garant d'une

cohésion sociale, notamment à travers un parcours résidentiel accessible à tous, toutes générations confondues.

### Comment mieux garantir l'accès au logement pour tous ?

En accentuant l'intervention publique. Nous voulons lancer une réflexion, d'une part sur les outils d'accompagnement à l'accession au logement locatif ou à la propriété, et d'autre part sur les solutions d'accession pour les primo-accédants. Nous voulons par ailleurs construire des logements sociaux, y compris dans les villages, pour accueillir les jeunes ménages et faire vivre les écoles, mais aussi encourager le développement de résidences pour l'hébergement des jeunes ou à destination des saisonniers. Il faut démystifier le logement social. Aujourd'hui, un couple gagnant plus de 4 000 € par mois est éligible au logement social.

### Comment le projet de territoire va-t-il prendre en compte, en ce qui concerne l'habitat, les enjeux écologiques et énergétiques ?

Pour évoluer vers un habitat en phase avec ces enjeux, nous allons favoriser la construction de logements à énergie positive. Nous allons également encourager le développement, pour les artisans, de formations ciblées sur la construction de logements mieux isolés. Nous allons aussi impliquer les syndicats de copropriété dans les enjeux de transition.

## La parole aux habitants

*« Sur l'habitat, les défis sont importants. Comment vont faire nos enfants pour se loger sur le territoire, compte tenu de la flambée des prix de l'immobilier ? C'est une question fondamentale, qui mérite d'être creusée. Il faut agir à court terme, car 2030, c'est demain en fait. »*

**La population vieillit: celle de la France comme celle de Grand Lac. Cette évolution constitue un enjeu majeur pour notre société et pour notre territoire. Quelle qualité de vie préparons-nous à nos aînés demain ? Quelle sera leur place au cœur de nos communes, leur centre de vie historique ?**

L'allongement de la durée de vie et la forte croissance du nombre de personnes âgées nous questionnent sur l'ampleur des réponses à apporter sur les sujets essentiels que sont les logements pour les séniors, les services à domicile, la santé, la prévention et l'insertion dans la vie locale.

Si, aujourd'hui, Grand Lac et ses partenaires se sont organisés pour construire et gérer des réponses globalement à la hauteur des besoins, il va leur falloir anticiper les évolutions à venir, car les réponses demanderont du temps et des ressources très importantes et, probablement, imposeront de construire des partenariats publics/privés innovants.

**Trois axes de travail prioritaires pour créer les conditions d'une bonne qualité de vie des séniors**

Pour offrir un parcours résidentiel effectif, sécurisé et accessible, ce projet de territoire prévoit d'encourager le développement de nouvelles structures d'hébergement (EHPAD, résidences d'autonomie) et de favoriser la création d'espaces intergénérationnels (logements intergénérationnels, crèches dans des EHPAD).



*Les chiffres clés*

- 10,3 % : part des plus de 75 ans en 2018 (5,4 % en 1968)
- + 5 300 : augmentation du nombre des plus de 65 ans en 2030
- 78 places en établissements d'hébergement pour personnes âgées pour 1 000 personnes de plus de 75 ans (117 pour 1 000 en France)

Pour accentuer la mixité, la solidarité et les liens intergénérationnels, nous devons entre autres multiplier les activités passerelles entre les associations de loisirs et/ou culturelles, de culture hors les murs, les associations sportives, les écoles, les services et les établissements d'aide aux personnes en difficulté, à mobilité réduite, âgées, ou encore favoriser la mobilité des séniors en développant un transport de bus à la demande performant.

Enfin, pour encourager le maintien à domicile le plus longtemps possible, nous allons développer l'information sur les prestations associées, à destination des séniors et des familles, proposer des séjours de répit pour les aidants, conforter une équipe mobile dédiée à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, travailler sur les parcours d'aide, en recherchant la complémentarité des différents acteurs impliqués. ▲



## Et les jeunes ?

**A** l'opposé, en termes de tranches d'âges, l'arrivée de jeunes ménages, avec ou sans enfants, garantit un bon fonctionnement de nos équipements (écoles, collèges), une dynamique économique pour nos entreprises, une vitalité associative et un lien social indispensables à nos communes et à notre territoire.

Le contexte géographique de Grand Lac, constitué de plusieurs bassins de vie de proximité, impose un maillage de l'offre de services pour l'enfance et la jeunesse à cette échelle. L'enjeu pour demain consiste à accompagner l'évolution des services pour développer une offre en adéquation avec la croissance de la population.

La concertation a permis de mettre en évidence deux objectifs essentiels : conforter les associations d'animation à destination des jeunes pour apporter des réponses plus complètes aux besoins des jeunes et des familles du territoire ; développer l'offre de services relative à la garde de la petite enfance.

Le projet de territoire retient la création d'espaces de dialogue et de lieux de convivialité dédiés aux jeunes, le développement d'une offre spécifique organisée par micro-bassins de vie et, pour les plus petits, le développement de services et d'équipements (crèches, micro-crèches, etc.).

### **Conforter l'offre culturelle et sportive**

Dernière thématique de cet axe « Territoire de proximités » : l'offre culturelle et sportive qui, malgré tout ce qui existe déjà, mérite d'être améliorée et repensée pour offrir une accessibilité à tous.

Premièrement, pour faciliter l'accès à la lecture, le projet de territoire prévoit d'examiner l'offre des bibliothèques, médiathèques et ludothèques du territoire (création, rénovation,



programme d'animations attractif). Deuxièmement, pour accompagner la création et la diffusion artistique, il faut repenser le nombre de lieux culturels mixtes (concerts, expositions, bars) et encourager la délocalisation de l'offre culturelle vers des lieux conviviaux dans des petites communes.

Par ailleurs, il convient d'impulser une mise à niveau territoriale de l'offre d'équipements sportifs pour répondre au besoin des jeunes et des actifs : réaménagements et rénovation des infrastructures sportives, notamment en termes d'énergie, accessibilité en transports en commun et en mobilité douce, schéma des équipements sportifs à l'échelle du territoire. ▲



### **Gérer les risques, pour vivre dans la sérénité**

Le changement climatique se traduit par des épisodes de canicule qui renforcent la sensibilité du massif forestier aux feux d'une part, et des phénomènes météorologiques de plus en plus violents, orages, tempêtes et crues, d'autre part.

Cet état de fait conduit les pouvoirs publics locaux, Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), Gendarmerie, Syndicat du Haut Rhône et Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB) à conforter leurs moyens de prévention et de lutte contre ces risques : crues et inondations (compétence GEMAPI), feux, sécurité et secours.

L'agglomération poursuivra son appui à leurs investissements :

- plans de lutte contre les inondations, investissements sur les trois bassins versants de l'agglomération ;
- soutien aux pompiers de Savoie (création d'un nouveau centre de secours principal) ;
- soutien aux gendarmes et policiers (construction d'une nouvelle caserne à Entrelacs) ;
- maintien des gendarmeries de proximité.

# « Mettons en œuvre, ensemble, notre vision partagée »



## interview

**Florian Maitre**

Vice-président en charge des mobilités et du projet de territoire



### **Près de 1 200 habitants se sont mobilisés dans le cadre de la concertation, 2 470 contributions individuelles ou collectives ont été apportées : comment en avez-vous tenu compte ?**

Toutes les propositions ont été étudiées. Elles ont donné lieu à une synthèse qui a permis de mettre en évidence les sujets qu'habitants et acteurs de Grand Lac ont à cœur. Ainsi, sur les 2 470 contributions, 52 % concernent la thématique « Un territoire en transitions », et 22 % portent exclusivement sur les mobilités. Nous les avons regroupées. Nous avons conservé ce qui, à l'échelle de notre territoire, est viable et équitable. Le résultat, c'est une vision partagée de Grand Lac Horizon 2030 et 19 grandes ambitions réparties en 3 axes de développement.

### **Comment ce projet de territoire, dans la phase d'études et de concrétisation qui démarre maintenant, va-t-il pouvoir rester fédérateur ?**

Ce projet que nous avons voulu fédérateur doit effectivement continuer de l'être. C'est pourquoi nous créons en cette fin d'année un Conseil Local de Développement (CLD) : l'Atelier citoyens. Ce groupe de citoyens volontaires, représentatifs du territoire, aura pour mission de suivre l'avancement du projet de territoire. Le CLD, Atelier citoyens, se réunira plusieurs fois par an. Certains de ses membres seront ponctuellement intégrés à d'autres instances participatives de l'agglomération, à des groupes thématiques (mobilités, valorisation des déchets, habitat, par exemple). Un bilan annuel du travail du CLD se fera devant les élus communautaires.

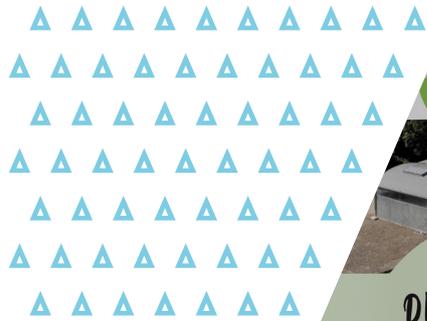
### **Et le grand public ?**

Pour que tout un chacun puisse être informé, nous nous engageons à revenir vers le grand public. Nous pourrions ainsi communiquer les résultats, détailler nos progrès à travers un outil de suivi, évoquer les points de blocage, partager les enseignements des actions mises en place, évoquer les possibles nouvelles orientations.

### **Concrètement, comment allez-vous évaluer le projet de territoire ?**

Nous avons l'ambition de construire, dès 2023, un tableau de bord. Dans cette optique, nous solliciterons les acteurs impliqués dans la réalisation du projet de territoire. Tout reste encore à définir mais ce tableau de bord devra nous permettre d'analyser de façon objective l'avancement du projet et d'ajuster en temps voulu nos 19 ambitions.





**zoom**

## BASSIN DES BIÂTRES

que la station d'épuration d'Aix-les-Bains n'a plus la capacité de traiter toutes les eaux usées et pluviales, par exemple en cas de fort orage, le bassin des Biâtres prend le relais, les stocke afin d'éviter qu'elles ne se déversent dans le lac, puis les restitue à la station.

**Objectif** Assainir de plus grands volumes pour améliorer la qualité des eaux du lac

**10 000 m<sup>3</sup>** d'eau stockés (l'équivalent de 4 piscines olympiques)

**400 000 m<sup>3</sup>/an** supplémentaires d'eau traitée

**700 km** de réseaux d'eaux usées millent le territoire

6

GRAND LAC MAGAZINE #1 — 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2022

LE DOSSIER

## TOUS MOBILISÉS POUR inventer Grand Lac 2030

Souhaitant se doter d'un projet de territoire, l'agglomération Grand Lac présentera le programme de concertation « Inventons Grand Lac 2030 », le 27 janvier lors d'une soirée événement organisée au Centre de congrès André-Grosjean d'Aix-les-Bains. La démarche, très novatrice, fait le pari d'une réflexion sur le long terme, imaginée et partagée par celles et ceux qui font la richesse du territoire.

Situé au cœur du sillon alpin, l'un des territoires les plus dynamiques de France, Grand Lac témoigne de cette vitalité toutefois associée à des contraintes nouvelles. Les habitants, installés de longue date ou nouveaux venus, ont des besoins en termes d'habitat, de cadre de vie, de mobilités, d'accès à l'emploi, aux loisirs, à la culture... dans un environnement qu'il convient de protéger. Les modes de vie actuels ne sont plus les mêmes que ceux d'hier. Et demain ? Comment vivront les habitants de Grand Lac en 2030 ? Habiter, se déplacer, consommer, apprendre, entreprendre, travailler, se divertir, partager... le rapport à la vie quotidienne évoluant à grande vitesse, les élus de Grand Lac ont choisi d'associer le plus grand nombre à l'élaboration du projet de territoire « Grand Lac 2030 ». Suivez l'actualité de l'élaboration du projet de territoire sur : [www.inventonsgrandlac.fr](http://www.inventonsgrandlac.fr) >>>

GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## le magazine

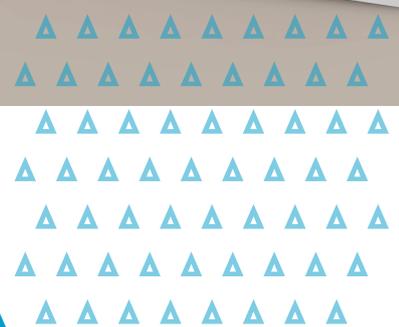
DOSSIER

### TOUS MOBILISÉS POUR INVENTER GRAND LAC 2030

11 TERRITOIRES EN MOUVEMENT  
L'agglomération mise sur l'intermodalité

16 BIEN VIEILLIR  
Don de temps pour Les Grillons

21 ACTEURS DE GRAND LAC  
MICHEL GREBOT Fondateur de Leztrouy Restauration



# GRAND LAC vous informe

Le nouveau magazine de votre aggro distribué dans votre boîte aux lettres.



Disponible en version digitale ici !